



DEMANDE DE PERMIS POUR UNE GALERIE OU BALCON

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à **l'étape 8**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **50 \$** ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un permis.

① IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX:

Adresse complète :			
Numéro de lot :			

② IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :			
Adresse complète :			
No. de téléphone :	() -	() -	() -
Courriel :			

③ IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si non, nom complet :			
Adresse complète :			
No. de téléphone :	() -	() -	() -
Courriel :			



**DEMANDE DE PERMIS
POUR UNE GALERIE OU BALCON**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :

Même que le requérant?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Même que le propriétaire?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, nom complet :		
Adresse complète :		
No. de téléphone :	() -	() -
No. de RBQ :		
Courriel :		

5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :

Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :	\$		

6 DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Superficie :

Distance à la limite du littoral (LHE) la plus proche (lac, milieu humide ou cours d'eau)?

Distance à la ligne de terrain la plus proche :

Matériaux utilisés :



DEMANDE DE PERMIS POUR UNE GALERIE OU BALCON

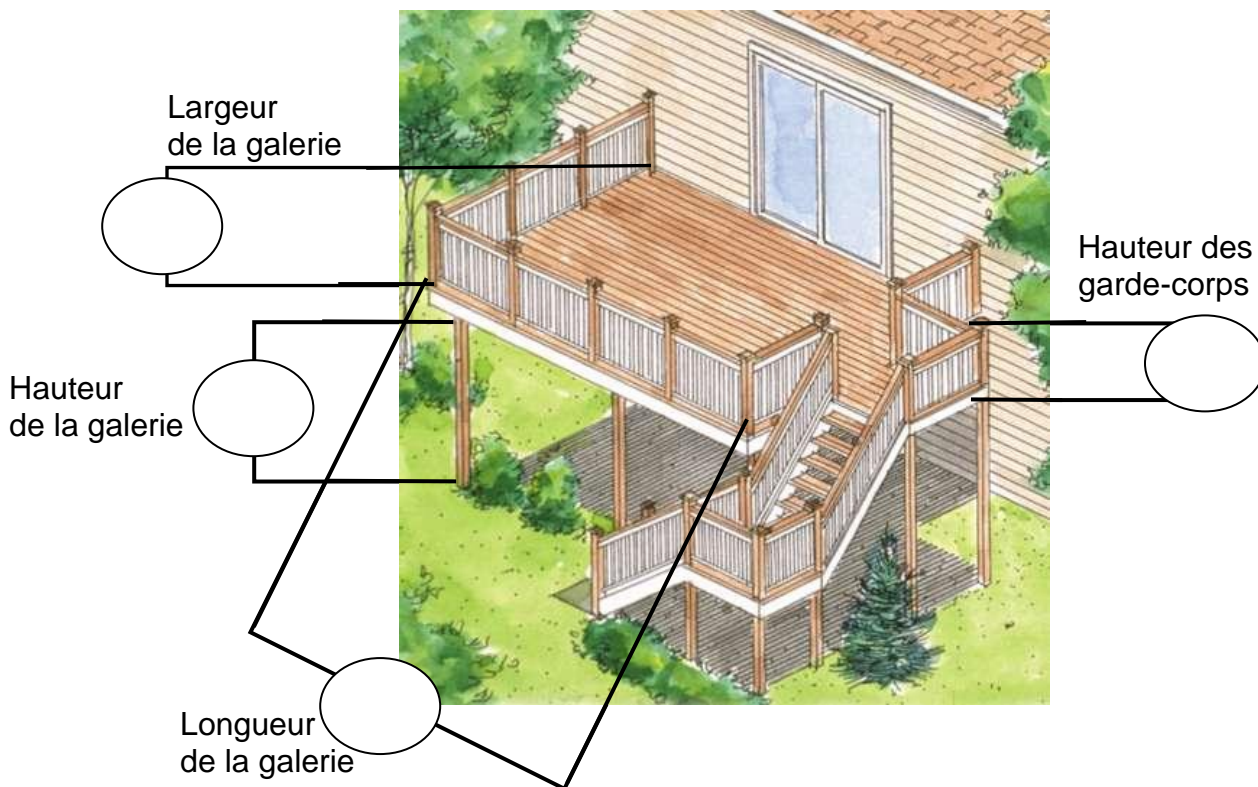
Date de la demande

(Réservé à l'administration)

*Les galeries, plates-formes, balcon, véranda ne peuvent en aucun temps être démolies et reconstruites dans la bande riveraine d'un lac, milieu humide ou cours d'eau. Les travaux de réparations devront être réalisés conformément à l'article 7.1.5.3 du règlement 2002-56 sur le zonage. Toute démolition pourrait entraîner la perte de droits acquis et une diminution de la superficie de la galerie.

7 DIMENSIONS:

Inscrivez toutes les informations dans les bulles appropriées afin de bien décrire votre construction. Vous pouvez indiquer vos dimensions en pieds, en pouces ou en mètres.





**DEMANDE DE PERMIS
POUR UNE GALERIE OU BALCON**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

8 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire ;
- Une copie de votre certificat de localisation montrant l'implantation de la construction par rapport aux limites de propriété et aux bâtiments ;
- La liste des matériaux de revêtement extérieur et leurs couleurs ;
- Un plan de construction à l'échelle ;
- L'annexe – Construction d'un bâtiment ou d'un ouvrage accessoire, si vos travaux sont réalisés en rive ou zone inondable selon les conditions du REAFIE. L'Annexe est disponible sur notre site Web.

9 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Veillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les formulaires, les annexes ou les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5012.